

Le déroulement du changement de signataire

Avant de nous contacter

S'il y a lieu, assurez-vous que le registraire des entreprises du Québec reflète la réalité actuelle de l'entreprise, par exemple :

- Nom de l'entreprise ou de l'association
 - Adresse
 - Forme juridique
 - Secteurs d'activité
 - Listes des administrateurs et/ou actionnaires incluant les noms, adresses et rôles
- Les mises à jour annuelles doivent être complètes et le statut doit être en vigueur

Préparez les informations sur les administrateurs

S'il s'agit d'une association:
Préparez les informations suivantes pour tous les administrateurs non signataires:

- Nom
- Adresse
- Numéro de téléphone
- Date de naissance
- Rôle au conseil d'administration
- Vous pourrez nous les transmettre par téléphone ou par courriel

Un signataire actuel nous contacte pour nous informer des changements à faire

Soumettre la demande en ligne via AccèsD Affaires
OU

Communiquer avec nous par téléphone au :
1-888-AFFAIRE (233-2473), option 4
du lundi au vendredi, entre 8 h et 20 h.

Assurez-vous d'avoir en main :

- Les ajouts et retraits de signataires à faire
- Les changements de coordonnées de l'entreprise
- Les changements sur les produits détenus :
 - Changement d'administrateur principal d'AccèsD Affaires
 - Émission/Annulation de carte de débit
 - Émission/Annulation de carte Visa Desjardins

Le déroulement du changement de signataire

Une entrevue téléphonique est faite avec les nouveaux signataires

Assurez-vous qu'ils aient en main :

- Une pièce d'identité
- Numéro de transit, folio de l'entreprise et le nom légal complet de l'entreprise ou de l'association

Nous nous occupons de préparer et de vous envoyer les documents

Prévoyez un délai de réception des documents suivant la dernière entrevue téléphonique.

Assurez-vous de bien lire le courriel, car il contient des informations essentielles au bon déroulement du processus de changement de signataire.

Si applicable, vous recevrez votre code d'utilisateur AccèsD Affaire.

Lorsque tous les documents et les cartes de signatures sont reçus, le changement est finalisé

Prévoyez un délai de traitement une fois tous les documents signés et retournés. Vous recevrez un courriel de confirmation à la finalisation du changement de signataire.

Si applicable, vous recevrez le mot de passe temporaire, valide 5 jours, pour vous connecter à l'AccèsD Affaires.

IMPORTANT : Les nouveaux signataires ne seront autorisés à transiger au compte que sur réception du courriel contenant la confirmation des changements complétés.